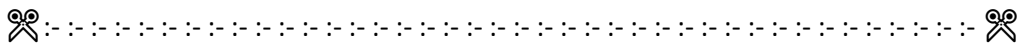


Bon de réservation d'un emplacement au Vide grenier de l'Ecole de Foot de l'Entente Bessens-Pompignan

- Installation des stands entre 7h et 8h30. Ouverture au public de 9h à 18h.
- Chaque participant doit s'inscrire à l'aide de ce formulaire et le retourner accompagné de son règlement à l'adresse ci-jointe par la poste ou par mail (avec un paiement par virement possible)
- 3€ le mètre linéaire

Contact : DETANTE Marion 20 Route de Montbartier Appt 4 06.78.78.58.70 531493@footoccitanie.fr
82170 Monbequi

A conserver



Bon de réservation d'un emplacement au Vide grenier de
L'Ecole de Foot de l'Entente Bessens-Pompignan
Le 18 Mai 2025 de 9h à 18h à Bessens.

NOM : Prénom :

Adresse : Téléphone :

E-Mail : N° Pièce d'identité : Délivrée le :

Par : (Photocopie obligatoire recto verso)

Réserve un emplacement de : Mètres linéaires X 3€ = €

Payé en espèces par chèque (à l'ordre de l'AS BESSENS) par virement (RIB sur demande)

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné, déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e), de participer au maximum à 2 manifestations de même nature (Vide grenier) au cours de l'année civile et que tous les objets mis en vente lors de la manifestation à Bessens, ne sont pas d'origine douteuse.

Je décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation, ceux-ci ayant fait le nécessaire pour la bonne tenue et l'honnêteté de cette manifestation.

Je m'engage à respecter le règlement. (Règlement en annexe)

Signature obligatoire

ANNEXE

RÈGLEMENT :

- 7h : Accueil des exposants, installation des stands sur les emplacements attribués
- 7h30 : Ouverture de la buvette : boissons chaudes et fraîches, restauration toute la journée
- 9h : Ouverture du Vide grenier au public
- 18h : Fermeture du Vide grenier, nettoyage des emplacements et dépôts des déchets à l'endroit désigné à cet effet
- Chaque participant est responsable de son stand, l'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Chaque exposant doit respecter les règles qui régissent un vide grenier. A savoir entre autres : vente d'objets personnels et usagés.
- Chaque exposant s'engage à retirer son véhicule de l'emplacement après déchargement
- **ATTENTION !!!** Si vous ne vous présentez pas avant 8h30 et que vous ne contactez pas les organisateurs, votre emplacement pourrait être attribué à un autre exposant.
- **Aucune voiture** ne sera autorisée à entrer dans l'enceinte du vide grenier de 8h30 à 18h pour des raisons de sécurité et de respect envers le public et les autres exposants.
- Les organisateurs sont à votre écoute à la buvette toute la journée